

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



ET AUSSI

Un nouveau rendez-vous énergie & habitat

Val d'Amboise et l'Agence locale de l'énergie d'Indre-et-Loire organisent, le 13 mai à Amboise, le premier « Forum énergie & habitat » du territoire. Venez rencontrer les artisans et les professionnels pour en apprendre sur l'éco-rénovation, dans une ambiance de fête !

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous poser des questions sur la maîtrise de l'énergie, sur la qualité de l'air intérieur de nos logements, sur les matériaux bio-sourcés... Pour obtenir des réponses, venez en famille à ce rendez-vous inédit ! Des organismes spécialisés dans la maîtrise de l'énergie et dans l'éco-rénovation (ALE 37, Compagnons

Bâtisseurs, ADIL 41, UFC que choisir...), et des artisans locaux qualifiés dans la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement et de la santé, seront présents pour vous renseigner et vous présenter leurs savoirs-faire, des maquettes, des expositions. Le forum proposera également des animations ludiques : jeux, ateliers, restauration avec des produits locaux et de sai-

son, « course des watteurs »... Enfin, les plus courageux viendront pédaler pour alimenter le vélo-concert du chanteur Teddy Savic, auteur-compositeur originaire de Limeray qui se produira pour la bonne cause ! ■

Plus d'infos :
Forum énergie & habitat
Samedi 13 mai de 10h à 18h sur
le parking du Mail, à Amboise.
Entrée gratuite.

LE PLAN DU SITE, NOS PARTENAIRES

➔ Entrée du Forum énergie & habitat

➔ Brico Bus - Compagnons Bâtisseurs Centre - Val de Loire

➔ Stands artisans

➔ Espace restauration

➔ Scène vélo concert

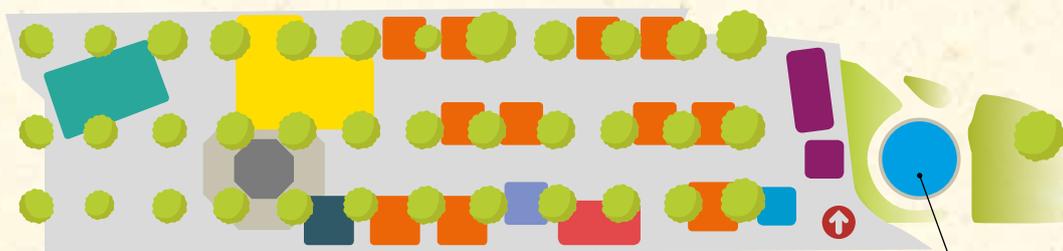
➔ UFC que choisir

➔ Course des Watteurs

➔ EIE Mobile (Espace info

énergie - Agence locale de l'énergie, ALE 37)

➔ ADIL 41 (Agence départementale d'information sur le logement)



Quai du Général de Gaulle

Fontaine Max Ernst

Venez participer à la construction du Pôle XXI

Porté par le collectif du même nom, le futur centre alternatif environnemental Pôle XXI va progressivement « pousser » sur un terrain de 1,26 ha situé dans les hauteurs de Lussault-sur-Loire, face à l'Aquarium de Touraine. Cette pépinière éco-construite doit favoriser l'éclosion d'un ensemble de projets autour d'activités de loisirs, culturelles, ainsi que dans les domaines de la biodiversité, de la construction écologique et des énergies renouvelables.

Sa construction va nécessiter de nombreuses heures de travail bénévole. Le premier chantier participatif se déroulera les 27, 28 et 29 avril prochains. Il a pour objectif de préparer les infrastructures qui accueilleront les bénévoles du chantier estival, avec la fabrication d'un réfectoire, de sanitaires, de douches, de tables..., à l'aide de bois de palettes récupérées. Toute personne désireuse d'offrir de son temps ou des outils est la bienvenue.

Plus d'infos : contacter
l'association **Bul'de Mômes**
02 47 30 82 75
contact@polexxi.fr



EN CHIFFRES

170 €

Le coût supplémentaire (hors frais de collecte) par tonne de végétaux jetés au fond du bac jaune au lieu d'être déposés en déchetterie, et qui ne pourront pas être valorisés en compost !

215 €

Le surcoût de traitement (hors frais de collecte) par tonne de bouteilles en verre (parfois non vidées) jetées dans le bac jaune au lieu d'être déposées en point d'apport volontaire. Ces bouteilles ne pourront pas être recyclées et peuvent souiller les autres emballages...

LE MOT

Progression

Soixante tonnes de textiles, linge et chaussures (TLC) ont été valorisés en 2016 (soit 2,6 % de plus qu'en 2015). Cependant on les retrouve encore trop souvent dans les bacs jaunes. Ces déchets, s'ils sont propres et secs, et mêmes s'ils sont usés, peuvent être valorisés à un coût neutre pour la collectivité. Il suffit de les déposer dans les conteneurs du Relais.

LE RELAIS

ZOOM SUR

Collecte sélective : + 36%

Depuis la mise en place, en 2015, de la collecte en mélange des emballages et des papiers recyclables, la qualité du tri est en net recul sur notre territoire.

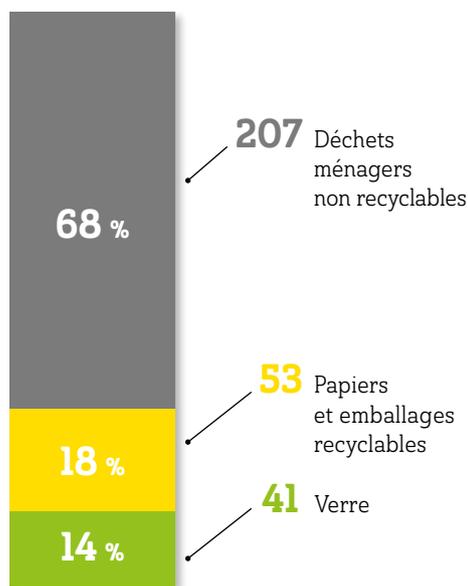
Erreurs de tri ou déchets intrus dissimulés au fond des bacs jaunes... le point sur un sujet alarmant.

La mise à disposition de bacs jaunes pour faciliter le tri et la collecte des emballages et papiers avait permis, en 2015, d'augmenter les quantités de déchets valorisées, malgré une baisse déjà sensible de la qualité du tri sélectif. En 2016, 8 728 tonnes d'ordures ménagères et de déchets recyclables ont été collectées en porte-à-porte ou déposées dans les points d'apport volontaire. Cette seconde année de collecte en mélange

des emballages et papiers recyclables se traduit par une stabilisation du volume des ordures ménagères à incinérer (- 0,02 %) et de celui des emballages et des papiers (+ 0,29 %). Le fait marquant, c'est que la qualité du tri des bacs jaunes a continué à se dégrader pour atteindre près de 17 % (contre 12,5 % en 2015) des volumes collectés... Régulièrement des déchets « intrus » (vêtements, électroménager, débris végétaux...) sont retrou-

En moyenne, les bacs jaunes contiennent 17 % de déchets intrus. C'est 4,5 % de plus qu'en 2015...

301 KG PAR AN ET PAR HABITANT *



* sur l'année 2016, hors collecte des encombrants, cartons des professionnels, TLC et apports en déchetterie

QUEL POIDS DANS LE BAC JAUNE ? *

- 23,9 Papier
- 8,9 Carton (hors collecte des professionnels)
- 4,4 Plastiques
- 2,5 Acier
- 1 Briques alimentaires
- 0,2 Aluminium
- 11,4 Erreurs de tri



* en kg par habitant et par an, après avoir transité par le centre de tri

Comment est calculé le « taux de refus » du centre de tri ?

Dix huit échantillons par an sont prélevés lors de la collecte pour être analysés au centre de tri. Ces « caractérisations » permettent de faire la part de chaque matériau (carton, brique alimentaire, 3 sortes de plastique, papier, acier, aluminium). Différents taux sont alors appliqués à la quantité totale de déchets, pour déterminer les tonnages à expédier dans chaque filière de recyclage (ce qui engendre des recettes pour la CCVA). Les déchets non valorisables dans ces filières sont en revanche considérés comme des « refus de tri » et leur traitement a un impact sur le coût du service.

DASRI : direction la pharmacie

Les piquants et déchets de soins à risque infectieux (DASRI) jetés dans les bacs jaunes représentent un danger pour les valoristes du centre de tri, qui séparent à la main les emballages et les papiers, et se blessent malgré leurs protections. Des boîtes à aiguilles sont disponibles gratuitement dans les pharmacies pour les particuliers en auto-traitement.

Plus d'infos : www.dasri.fr
0805 69 35 36 (n° vert gratuit)



d'erreurs de tri en 2016

vés dans les bacs jaunes. Dans le meilleur des cas, ils sont « inter-céptés » par les agents de collecte avant d'être envoyés au centre de tri. Dans le pire des scénarios, lorsqu'ils ne sont pas détectés à temps, ils finissent leur course en enfouissement après avoir subi un tri inutile et coûteux pour la collectivité, et au final pour le contribuable. Cette dégradation du tri aurait pu être attribuée, lors du changement d'organisation, à une baisse de vigilance dans le geste de tri, du fait de la facilité d'usage du bac jaune, et ce malgré les outils de communication mis à la disposition des usagers (autocollants avec les consignes de tri sur les bacs,

guide du tri, calendrier avec mémo du tri, articles dans le cahier de l'environnement...).

Erreurs de tri ou actes incivils ?

L'explication semble tout autre : incivilité et manque de conscience de l'importance de chaque geste de tri ! De fait, des déchets intrus sont régulièrement dissimulés au fond du bac afin qu'ils échappent à la vigilance des agents de collecte. Il semble également que le volume « confortable » du bac jaune inciterait à y déposer des ordures ménagères lorsque le bac à couvercle vert devient trop petit par rapport

à la composition du foyer... Un simple appel au service collecte suffit pourtant pour faire le point sur les besoins d'une famille et changer de bac. Ces inattentions ou gestes qui paraissent anodins aux yeux de leurs propriétaires ont un impact direct sur le coût du tri et peuvent souvent être évités. Pour améliorer les performances du tri sur notre territoire, chaque geste compte. N'hésitez pas à consulter le guide du tri ou à contacter le service collecte et valorisation pour vous y aider. ■

Plus d'infos : **service collecte**
02 47 23 47 44
collecte@cc-valdamboise.fr

JAMAIS DANS LE BAC JAUNE !

CARTOUCHES D'ENCRE



Les cartouches d'encre et autres consommables pour ordinateurs doivent être rapportés chez un revendeur ou à la déchetterie.

CHAUSSURES



En mauvais état, jetez-les dans le bac à couvercle vert. Sinon, nouez-les par paire et déposez les dans un conteneur du Relais.

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES



Comme tous les DEEE, ils doivent être rapportés chez un revendeur ou à la déchetterie.

ARTICLES D'HYGIÈNE



Les couches, protections périodiques, mouchoirs... sont à jeter dans le bac à couvercle vert.



EN CHIFFRES

25 000 €

Le gain réalisé grâce à la valorisation du mobilier à l'issue d'une 1^{ère} année de collecte, et en comparaison avec l'ancienne filière de traitement de ces déchets (enfouissement avec le tout-venant).

5 000 €

Le gain supplémentaire réalisé grâce aux 38 tonnes de déchets électriques et électroniques (DEEE) triés en plus en 2016 (+ 32% par rapport à 2015). Chaque tonne valorisée a permis d'économiser plus de 130 € entre l'enfouissement évité et les soutiens versés par l'éco-organisme Ecosystemes.

LE MOT

Valoriser

En matière de collecte des déchets, ce mot est synonyme d'économie. Chaque geste de tri, aussi minime puisse-t-il paraître au plan individuel, compte vraiment. Il permet, à l'échelle d'un territoire tel que celui du Val d'Amboise, d'économiser des matériaux en leur assurant une seconde vie et de contenir, voire de réduire, les coûts du service de collecte et de traitement des déchets.

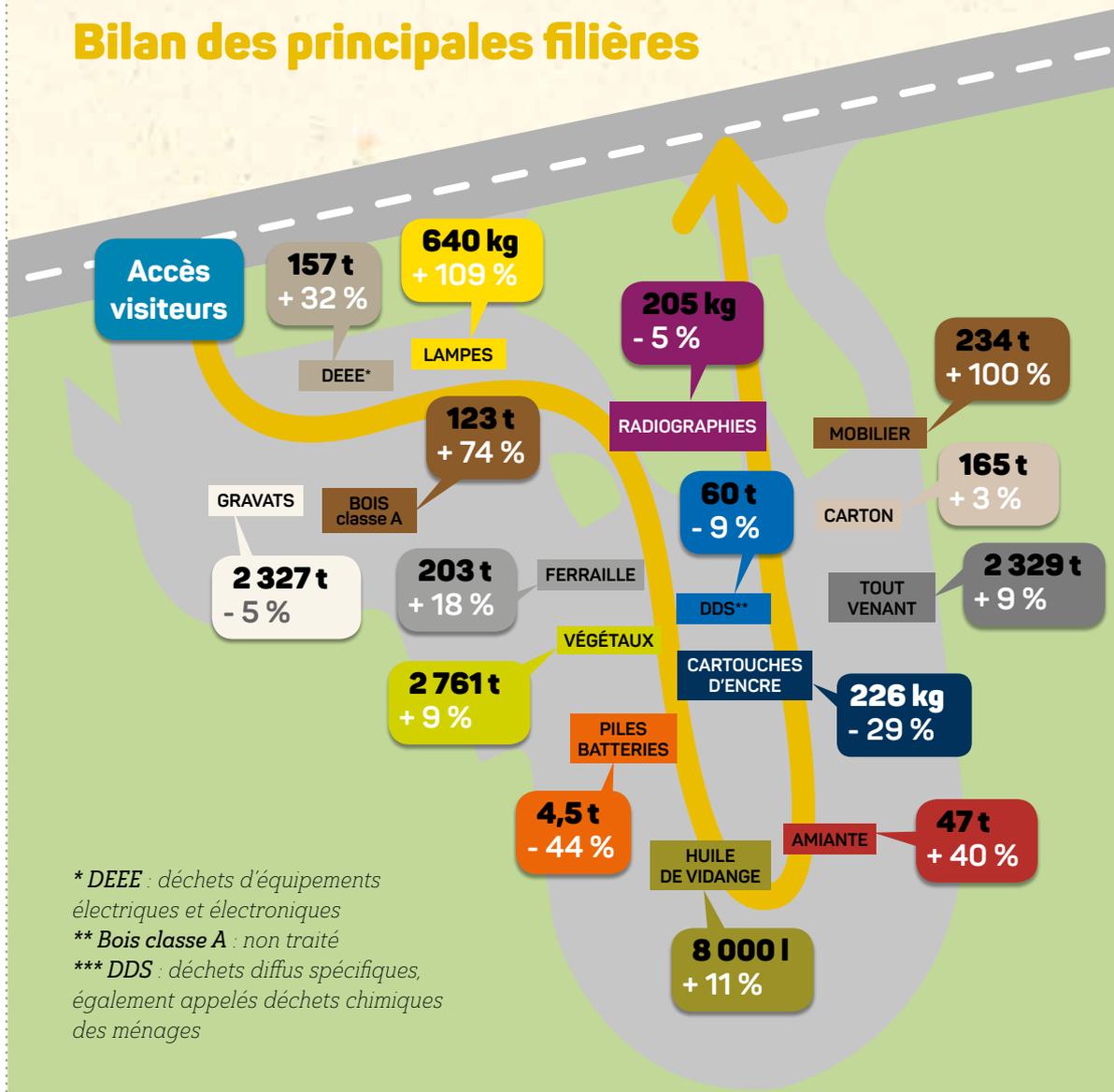
Déchetterie d'Amboise : le bilan 2016

La déchetterie intercommunale a accueilli 84 709 usagers particuliers et 1 480 usagers professionnels, la fréquentation est stable par rapport à l'année 2015 (- 0,11 %). Près de 8 200 tonnes de déchets ont été déposées, ce poids est stable également. En revanche, et c'est une bonne nouvelle, le taux de valorisation a fortement progressé

à plus de 61 % de déchets recyclés. La mise en place d'une benne pour la nouvelle collecte du mobilier usagé, depuis janvier 2016, a permis de valoriser des déchets qui auparavant étaient envoyés à l'enfouissement. Ce taux peut facilement être amélioré car de nombreux meubles ou literies sont encore déposés par erreur dans la benne à tout venant. ■

EN PRATIQUE

Bilan des principales filières



* DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
 ** Bois classe A : non traité
 *** DDS : déchets diffus spécifiques, également appelés déchets chimiques des ménages